

Hypolaïs polyglotte, *Hippolais polyglotta* (Vieillot, 1817)

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Sylviidés

Description de l'espèce

Comme sa proche parente l'Hypolaïs ictérine *Hippolais icterina*, l'Hypolaïs polyglotte, est un petit passereau dont l'aspect général ressemble plus à celui des rousserolles qu'à celui des fauvettes *sensu stricto*, avec une silhouette fine et une tête au front fuyant lui donnant un aspect pointu. La coloration générale est verdâtre pour le dessus et jaune pour le dessous. Les mâles chanteurs sont assez facilement observables, généralement au sommet des buissons et arbustes. On distingue alors un sourcil jaune, l'absence de « panneau » alaire et la longueur relativement modeste des ailes dont la pointe des rémyges primaires ne dépasse pas les couvertures sus-caudales. Sur leurs postes de chant, ces oiseaux adoptent une attitude typique hérissant les plumes du dessus de la tête. Les pattes sont généralement brun-gris. Une phase pâle est connue. Dans ce cas, le vert est très atténué au profit d'une couleur brune et le jaune devient extrêmement pâle, pratiquement blanc. Les sexes sont semblables. Les juvéniles ressemblent aux adultes avec un aspect un peu plus contrasté, le dessus apparaissant un peu plus sombre et le dessous plus clair, sans doute en liaison avec la fraîcheur du plumage. La mue a lieu à l'automne et les oiseaux présentent un plumage relativement usé lors de leur retour migratoire sur leur site de reproduction.

Le chant est très alerte, riche et diversifié (OdF, CD2/seq.48-49), et représente avec les cris, l'un des meilleurs moyens d'identifier l'espèce sur le terrain. Moins sonore que celui de l'Hypolaïs ictérine, il présente une structure particulière avec une attaque constituée d'imitations et de motifs spécifiques répétés plusieurs fois de manière bien distincte, puis un babil léger et très rapide constitué de motifs plus ou moins harmonieux.

Longueur totale du corps : 13 cm [18]. Poids : 7-17 g [bg29].

Difficultés d'identification (similitudes)

Sur le terrain, la distinction morphologique avec l'Hypolaïs ictérine est extrêmement délicate et dépend des conditions d'observation. Cette dernière présente des « panneaux » alaires, des ailes plus longues recouvrant une partie de la queue, des pattes gris plomb et la tête un peu moins ronde. Le bec paraît également plus fort et plus long. La distinction la plus rigoureuse nécessite d'avoir l'oiseau en main (formule alaire, aile pliée). A distance, le meilleur critère reste la voix. La confusion est aussi possible avec de jeunes Pouillots fitis (*Phylloscopus trochilus*) ou siffleur (*P. sibilatrix*) chez lesquels le plumage frais donne une apparence beaucoup plus jaune que chez les adultes, mais leur silhouette est plus ronde et leur bec relativement plus court.

Répartition géographique

La distribution s'étend sur la zone paléarctique, centrée sur le sud-ouest de l'Europe, jusqu'au nord du Maroc et de l'Algérie. La limite nord-est s'étire du sud de la Belgique, jusqu'en Croatie, en passant par le sud du Grand Duché de Luxembourg, le sud-ouest de l'Allemagne, la Suisse et le nord de l'Italie. L'espèce évite globalement l'arc alpin. L'Hypolaïs polyglotte effectue sa migration postnuptiale jusqu'au-delà du Sahara pour séjourner l'hiver en Afrique sud-sahélienne, et globalement du sud du Sénégal jusqu'au Cameroun.

En France, la Polyglotte niche presque partout aujourd'hui. Dans une phase d'expansion géographique, empiétant sur l'aire de nidification de l'Ictérine, elle s'est dirigée surtout vers le nord et l'est [bg30 ; bg68]. Sa distribution a atteint les départements du nord [15 ; 32 ; bg67] de l'est [16 ; 17 ; 20], mais s'est étendue aussi vers l'ouest et en Corse [2]. En marge sud-ouest de l'aire de distribution, les deux espèces nichent actuellement en sympatrie [3 ; 4 ; 5 ; 7 ; 9 ; 11].

Biologie

Ecologie

L'Hypolaïs polyglotte niche dans les milieux buissonnants offrant un couvert dense et discontinu. Les arbres et arbustes sont généralement assez rares ou absents. Les jeunes parcelles forestières avec cloisonnement, les jeunes peupleraies à sous-étage de buissons, sont très appréciées. Dans les successions forestières, l'optimum se situe dans des stades plus jeunes que ceux occupés par l'Hypolaïs ictérine [14]. Des milieux très linéaires comme les haies basses en bordure de champs ou de voies de communication lui conviennent. La Polyglotte fréquente aussi volontiers les milieux secs et bien exposés comme les friches ou la végétation de talus où elle apparaît en premier lors de la colonisation de régions nouvelles [22 ; 23 ; 25]. Beaucoup d'espaces laissés à l'abandon (déprise agricole, arrêt d'exploitation de carrières, gravières, friches péri-urbaines, zones de décharges...) lui sont favorables pour peu qu'une végétation spontanée localement assez dense (à Renouée du Japon, Armoise...) s'y soit développée. Elle accepte même de s'installer dans les champs de Colza, utilisant un buisson de talus ou même un poteau, comme poste de champ. L'espèce évite les altitudes élevées surtout dans la partie nord et est de son aire de répartition [bg29], ne dépassant que rarement 600 m en Suisse par exemple [bg54].

En présence de l'espèce jumelle, la végétation des habitats choisis est très souvent plus dense et plus élevée [1 ; 9 ; 10].

Des densités peuvent être localement importantes, même si le caractère un peu agrégatif de la distribution spatiale des territoires [3 ; 4] reste à prendre en compte. Elles peuvent dépasser les dix couples aux dix hectares dans les endroits favorables [bg7 ; bg29]. Elle peut être aussi notée jusqu'à 1 700 m d'altitude comme en Maurienne [bg19 ; bg35].

Comportement

L'Hypolaïs polyglotte est présente en France durant la saison de reproduction et lors de ses migrations. Comme pour l'Ictérine, l'arrivée sur les sites de reproduction a lieu à partir des derniers jours d'avril et surtout durant la première quinzaine de mai. Le départ intervient, lui, à partir du mois d'août [bg29] ; en septembre, pratiquement tous les individus ont disparu. Les passages migratoires sont perceptibles de fin avril à mai et en août-septembre. Les mâles se manifestent beaucoup par leur chant dès leur arrivée et lors de la phase d'acquisition d'un territoire et d'un partenaire de reproduction. L'activité vocale garde son paroxysme jusqu'à l'appariement, et devient plus sporadique dès que les mâles sont engagés dans le processus de reproduction.

Reproduction et dynamique de population

La nidification de cette espèce monogame [3] est assez discrète dans la mesure où l'activité sonore des mâles décroît fortement et rapidement après la rencontre de la femelle, et plus encore dès le début de l'élevage des jeunes. La femelle construit seule une coupe très soignée de fibres végétales fines, de crins et de bourre. Le nid est généralement fixé sur des rameaux fins dans la périphérie du feuillage de buissons, assez fréquemment dans les ronciers. Il peut à l'occasion être construit sur des tiges d'espèces herbacées (armoïse, phragmites) à la manière des rousserolles. On le trouve entre 0.1 et deux mètres du sol, exceptionnellement plus haut jusqu'à plus de trois mètres [bg29]. La ponte qui compte généralement quatre à cinq œufs couleur lilas et tachetés de brun, a lieu à partir et surtout lors de la deuxième décennie de mai [3 ; 8 ; 9]. La femelle couve seule durant 13 à 14 jours. Les poussins, nourris par les deux parents, quittent le nid à l'âge de 13 à 14 jours. Les jeunes s'émancipent une quinzaine de jours après l'envol et sont repérables avant cette période par leurs cris caractéristiques de quémandage. Ainsi la durée totale de la reproduction (de la construction du nid jusqu'à l'émancipation des jeunes) dure près de sept semaines. L'Hypolaïs polyglotte n'effectue qu'une seule nichée par an, mais des pontes de remplacement sont régulières en cas de destruction du nid. La survie adulte annuelle - estimée en zone de sympatrie avec l'Ictérine en Bourgogne - est de 50.5% [6] estimation proche de celles faites en Italie [28], et est assez conforme aux valeurs observées chez d'autres espèces plus ou moins voisines comme l'Hypolaïs icterine (taux de survie 54.1% [27]) ou la Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*) (taux de survie 46-57% [bg29]). Le succès de la reproduction a été estimé à 47% [8] et plus récemment à 45% avec une moyenne de 2.04 jeunes à l'envol par nichée (sur 48 nids) [6].

La longévité maximale observée grâce aux données de baguage est d'environ huit ans [bg59].

Régime alimentaire

L'Hypolaïs polyglotte est un insectivore généraliste. Comme l'Ictérine, elle chasse dans le feuillage et dans les herbes hautes en glanant les insectes sur la végétation. Elle peut aussi effectuer des captures en vol à la manière des Gobemouches. Les proies les plus communes sont des Diptères brachycères (Tabanidés, Syrphidés, Ragonidés), les Hémiptères homoptères (Cercopidés, Cicadellidés) et encore des araignées. Elle consomme aussi fréquemment des Tipulidés, des chenilles et des petits Gastéropodes [3]. Les petits fruits semblent aussi consommés avant la migration d'automne [bg7].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

91F0 - Forêts mixtes à *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) (Cor. 44.4)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté du 17 avril 1981) et inscrite en Annexe II des Conventions de Berne et de Bonn.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

L'espèce est bien représentée dans une grande variété d'espaces naturels protégés (Réserves naturelles et de chasse et de faune sauvage, ZPS, arrêtés de protection de biotope...) particulièrement ceux de plaine dans la moitié sud de la France.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Le statut de conservation de l'Hypolaïs polyglotte est considéré comme favorable à l'échelle européenne [bg2]. Les effectifs à l'échelle européenne sont importants si on les relativise par le fait que cette espèce ne se reproduit sur l'ensemble des territoires que dans un petit nombre de pays européens. Les estimations relativement récentes étaient de 700 000 à 1.5 million en Espagne et 50 000 à 500 000 au Portugal [bg2], ces deux pays étant le cœur de la distribution européenne de la Polyglotte avec un effectif estimé entre un et trois millions pour l'ensemble du continent [bg2]. La tendance des dernières décennies est à l'expansion géographique, même si ce phénomène paraît moins évident depuis quelques années (peut-être que l'attrait des ornithologues pour cette espèce, qui n'est plus nouvelle dans beaucoup de régions, a fléchi après son arrivée). Les pays où la Polyglotte s'est récemment implantée de manière significative (Belgique : [22 ; 23] ; Suisse : [19] ; Allemagne : [21] ; Luxembourg : [26]) contribuent encore modestement à l'effectif européen.

En France, la population a été estimée entre 200 000 et 800 000 couples [bg2], ce qui correspond sans doute à une vision basse des effectifs. L'expansion géographique et démographique a été démontrée clairement et seulement depuis les années 1970 [bg72]. Il est difficile d'avoir une image très claire de la situation jusqu'au début du XXe siècle dans la mesure où la confusion avec l'Ictérine ne devait pas être alors rare [24]. Les éléments documentés sont donc très récents. En exemple, l'Hypolaïs polyglotte, qui était absente du Nord-Pas-de-Calais jusque dans les années 1970, est devenue localement parmi les espèces les plus abondantes dans certaines jeunes parcelles forestières de cette région.

Une certaine concordance a été remarquée entre l'expansion géographique de la Polyglotte et le retrait de l'Ictérine. Cependant, malgré la réaction d'une espèce à la présence de l'autre, généralement par compétition [11 ; 13 ; 31], et bien qu'exceptionnellement leur hybridation soit possible [5 ; 12 ; 29 ; 30], il ne semble pas y avoir de lien direct entre les tendances démographiques et géographiques opposées qu'affichent ces deux espèces jumelles.

Menaces potentielles

L'Hypolaïs polyglotte est plutôt une espèce en "bonne santé" qui a bénéficié, et bénéficie sans doute encore, de l'accroissement des superficies en déprise ou des espaces laissés à l'abandon après exploitation. Il est donc difficile d'identifier des menaces précises vis-à-vis d'une espèce qui présente une phase d'expansion. Cependant, l'exploitation intensive de peupleraies, (avec fauche fréquente du "sous bois" et traitements phytosanitaires) en vallées alluviales, de même que la disparition de haies et de certaines friches, suppriment des capacités d'accueil très appréciées.

Propositions de gestion

Le maintien d'un taillis buissonnant discontinu dans les plantations de peupliers et les opérations de cloisonnement dans les jeunes parcelles forestières traitées en futaie régulière produisent des milieux recherchés par l'Hypolaïs polyglotte. En règle générale, toute gestion favorisant le maintien, l'apparition et le renouvellement d'espaces buissonnants à couvert dense et discontinu, et de haies, est favorable.

Par contre, tous les types de travaux qui provoquent la destruction de ses habitats sont à proscrire pendant toute sa période de reproduction [bg35].

Etudes et recherches à développer

Les études concernant l'Hypolaïs polyglotte sont peu nombreuses et ont été surtout menées durant la phase d'expansion géographique de l'espèce.

Il serait intéressant maintenant d'analyser les liens éventuels entre les changements d'occupation du sol (déprise...) et la démographie de l'espèce à différentes échelles en vue d'expliquer cette expansion. Enfin, des travaux sur les conséquences de cette expansion sur la démographie et l'écologie de l'Hypolaïs ictérine apporteraient sans doute des connaissances sur le poids des interactions interspécifiques dans les phénomènes démographiques observés.

Bibliographie

1. BLONDEL, J. (1995).- *Biogéographie. Approche écologique et évolutive*. Masson, Paris
2. CANTERA, J.P., DESNOS, A., ROSSI, T. & THIBAUT, J.C. (1989).- Hypolaïs polyglotte (*Hippolaïs polyglotta*) nicheuse en Corse. *Alauda* **57**: 229-230.
3. FAIVRE, B. (1992).- *Coexistence et écologie des deux espèces jumelles d'Hippolais*. Thèse de doctorat, Université de Bourgogne.
4. FAIVRE, B. (1993).- La prédation joue-t-elle un rôle dans la régression de l'Hypolaïs ictérine ? . *Revue d'écologie* **48**: 399-420.

5. FAIVRE, B., SECONDI, J., FERRY, C., CHASTRAGNAT, L. & CEZILLY, F. (1999).- Morphological variation and the recent evolution of wing length in the Icterine warbler : a case for unidirectional introgression. *Journal of Avian Biology* **30**: 152-158.
6. FAIVRE, B., SECONDI, J., FROCHOT, B. & CEZILLY, F. (2002).- Local survival and breeding ecology in an expanding population of melodious Warbler (*Hippolais polyglotta*). *Ardea* **90**(2): 293-301.
7. FERRY, C. (1962).- La zone de contact des deux Contrefaisants en Côte d'Or. *Le Jean-le-Blanc* **1**: 47-51.
8. FERRY, C. (1965).- Etude d'une population d'*Hippolais polyglotta* à Dijon. *Alauda* **33**: 177-205.
9. FERRY, C. (1974).- Fécondité et réussite de la nidification chez le Grand Contrefaisant *Hippolais icterina* en sympatrie et en allopatrie avec le Petit *H. polyglotta*. *Le Jean-le-Blanc* **12**: 1-9.
10. FERRY, C. (1975).- Des fauvettes bilingues. *La Recherche* **56**: 486-487.
11. FERRY, C. (1977).- The mapping method applied to species problem interspecific territoriality of *Hippolais icterina* and *H. polyglotta*. *Polish Ecological Studies* **3**: 145-146.
12. FERRY, C. (1980).- Un couple mixte d'*Hippolais icterina* et *polyglotta* a élevé deux jeunes en Côte-d'Or. *Le Jean-le-Blanc* **19**: 2-12.
13. FERRY, C. & DESCHARENTRES, A. (1974).- Le chant, signal interspécifique chez *Hippolais icterina* et *polyglotta*. *Alauda* **42**: 289-312.
14. FERRY, C. & FROCHOT, B. (1970).- L'avifaune nidificatrice d'une forêt de chênes pédonculés en Bourgogne. Etude de deux successions écologiques. *Revue d'écologie : la terre et la vie* **24**: 153-251.
15. FLOHART, G. (1981).- Note sur le statut de l'Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) et de l'Hypolaïs icterine (*Hippolais icterina*) dans le région de Frévent (saison 1981). *Le Héron* **4**: 32-33.
16. FRANCOIS, J. (1983).- L'Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) dans le nord-est de la France. Analyse de sa répartition. *Ciconia* **7**: 151-162.
17. FRANCOIS, J. (1984).- L'Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) niche en Moselle. *Ciconia* **8**: 83-84.
18. GEROUDET, P. (1957).- *La Vie des Oiseaux. Les passereaux : des pouillots aux moineaux*. Vol. 3. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Paris. 293 p.
19. GEROUDET, P. (1983).- *Les Oiseaux nicheurs du canton de Genève*. Muséum de Genève, Genève. 351 p.
20. GNFC (1984).- *Atlas des oiseaux nicheurs de Franche-Comté*. Groupe Naturaliste de Franche-Comté, Besançon, France. 161 p.
21. HAYO, L. & WEYERS, H. (1986).- Zum brutvorkomment des Orpheusspotters (*Hippolais polyglotta*) im Saarland. *Lanius* **24**: 15-43.
22. JACOB, J.P. & PAQUAY, M. (1984).- L'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* en 1983 en Wallonie. *Aves* **21**: 78-89.
23. JACOB, J.P., VAN DER ELST, D., SCHMITZ, J.P., PAQUAY, M. & MARECHAL, F. (1983).- Progression de l'Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta* en Belgique et au Grand Duché de Luxembourg. *Aves* **20**: 92-102.
24. JOUARD, H. (1935).- Sur la distribution en France des deux espèces d'Hypolaïs et sur quelques uns des caractères propres à les faire distinguer sûrement. *Alauda* **7**: 85-99.
25. LANDENBERGUE, D. & TURRIAN, F. (1982).- La progression de l'Hypolaïs polyglotte dans le pays de Genève, partie 1 et 2. *Nos Oiseaux* **36**: 245-262 et 309-324.
26. MELCHIOR, E. (1988).- *Erste Brutnachweiss der Orpheusspötters (Hippolais polyglotta) in Luxemburg*. *Regulus*. 53-59 p.
27. PAIEVSKI, V.A. (1987).- Breeding biology and demography of the Icterine warbler. *Ornitlogija* **22**: 22-30.
28. POLLO, R. & BOMBIERI, R. (2000).- Survival, phenology and philopatry of the Melodious warbler *Hippolais polyglotta* in North-eastern Italy. *Avocetta* **24**: 47-50.
29. SECONDI, J., BRETAGNOLLE, V., COMPAGNON, C. & FAIVRE, B. (2003).- Song variation in a moving hybrid zone between two sibling species from the genus *Hippolais* (Aves). *Biological Journal of the Linnean Society* **80**: 507-517.

30. SECONDI, J., FAIVRE, B. & BENSCH, S. (2006).- Spreading introgression in the wake of a moving contact zone. *Molecular Ecology* **15**(9): 2463-2475.
31. SECONDI, J., FAIVRE, B. & KREUTZER, M. (1999).- Maintenance of male reaction to congeneric song in the Hippolais warbler hybrid zone. *Behavioural Processes* **46**: 151-158.
32. TOMBAL, J.C. (1980).- L'Hypolaïs ictérine (*Hippolais icterina*) et l'Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*) dans le nord de la France : le point sur la situation en 1980. *Le Héron* **4**: 50-57.